

Analyse de la mise à jour du panier de 2011 l'Indice des prix à la consommation

par : Amadou Soumare

Introduction

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est l'un des indicateurs économiques les plus importants du Canada. Il a pour objectif de mesurer la variation du coût d'un panier de biens et services généralement achetés par les Canadiens.

La publication, le 27 mars 2013, de l'IPC de février 2013 a marqué l'entrée en vigueur de modifications importantes à l'IPC. En plus d'introduire le nouveau schéma de pondération qui remplace les pondérations des dépenses de 2009 par celles de 2011, cette publication a marqué la mise à jour, pour la première fois, des pondérations du panier à un intervalle de deux ans. En outre, les nouvelles pondérations ont été intégrées trois mois plus tôt qu'elles ne l'avaient été lors de la mise à jour précédente. Ces modifications, combinées à d'autres améliorations méthodologiques, ont amélioré la qualité de l'IPC.

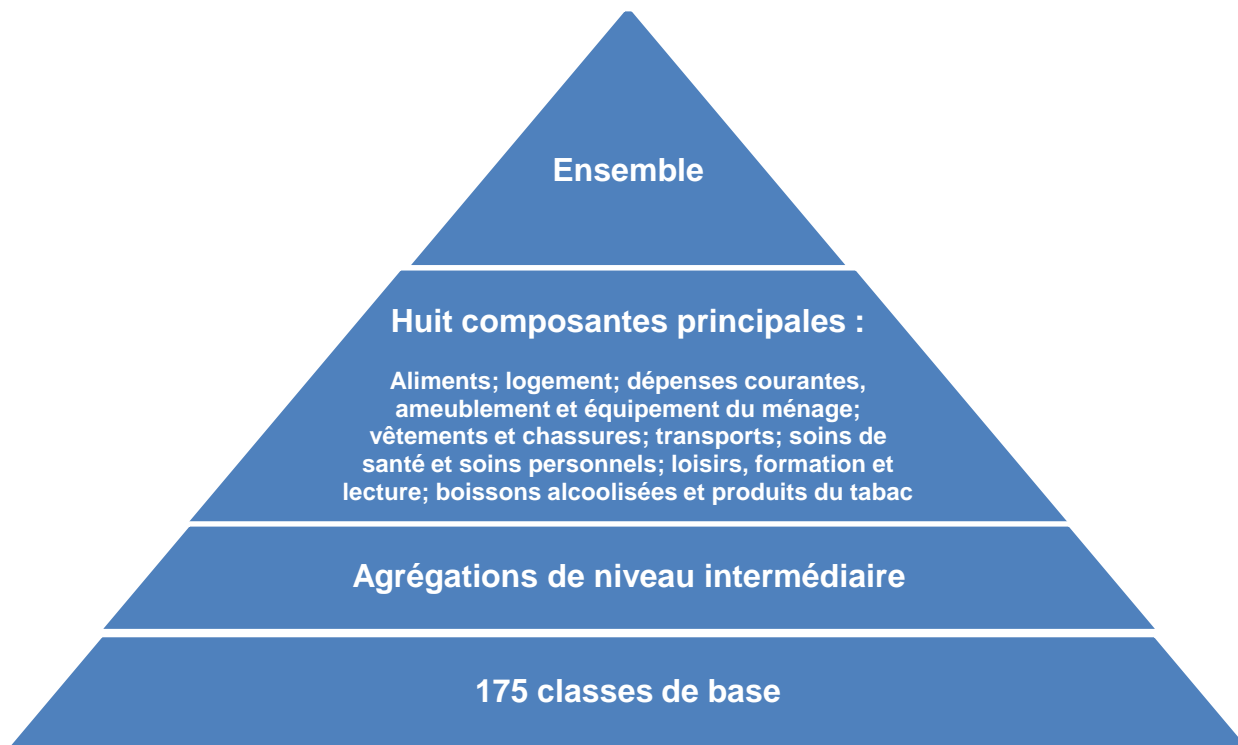
L'Indice des prix à la consommation

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur de la variation des prix à la consommation payés par les Canadiens. Il permet de comparer, au fil du temps, le coût d'un panier fixe de biens et services achetés par les consommateurs.

L'Indice des prix à la consommation présente un grand intérêt pour une variété d'utilisateurs. C'est l'une des séries statistiques les plus connues, les plus citées et les plus utilisées au Canada. Les consommateurs, par exemple, peuvent comparer les fluctuations de l'IPC aux variations de leur revenu personnel pour suivre et évaluer l'évolution de leur situation financière. Les analystes commerciaux et les économistes utilisent l'IPC pour faire des analyses et des recherches économiques sur des sujets divers. Les régimes de retraite privés et publics, les déductions d'impôt et certains paiements sociaux des gouvernements sont indexés à l'aide de l'IPC. L'indice sert à déflater divers agrégats économiques pour obtenir des estimations en dollars constants. Enfin, l'IPC sert à établir et à faire le suivi des politiques économiques. La Banque du Canada, par exemple, utilise l'IPC et des agrégats spéciaux de l'IPC pour faire le suivi de ses politiques monétaires.

L'Indice des prix à la consommation est une moyenne pondérée de la variation du prix d'achat d'un panier de biens et services fondée sur les dépenses d'une population cible¹ au cours d'une période de référence donnée. Chaque bien ou service est considéré comme étant un élément du panier représentatif des dépenses de consommation, et les mouvements de prix de chaque élément se voient attribuer une pondération proportionnelle aux dépenses de consommation qu'ils représentent. Les pondérations des biens et services restent fixes pour toute la durée d'un panier donné. Elles sont importantes pour déterminer l'incidence de la variation des prix d'un produit sur l'IPC. Par exemple, pour les Canadiens, le loyer représente une part beaucoup plus importante des dépenses totales que l'achat de lait. Par conséquent, une hausse de 10 % du prix des loyers aura une incidence plus marquée sur l'IPC d'ensemble qu'une hausse équivalente du prix du lait².

La classification des biens et services de l'IPC est organisée selon une structure hiérarchique (voir la pyramide ci-dessous). Au sommet de la structure, on retrouve l'IPC d'ensemble sous lequel apparaissent les huit composantes principales. Les composantes principales sont particulièrement utiles à des fins d'analyse puisqu'elles fournissent une indication précieuse de l'origine des pressions inflationnistes mensuelles et annuelles. Au niveau inférieur de ce système de classification se trouvent 175 classes de base, lesquelles constituent les unités élémentaires de l'IPC³.



Les consommateurs modifient leurs habitudes d'achat pour diverses raisons, comme la variation des prix ou l'arrivée de nouveaux produits sur le marché. Le panier est mis à jour périodiquement pour tenir compte de ces changements. La continuité des séries de l'IPC est assurée par un enchaînement des indices correspondants provenant de paniers consécutifs. Cette opération est effectuée séparément pour chaque série agrégée, qu'elle soit définie par une catégorie de produits ou par une région géographique. Les utilisateurs de données qui voudraient reconstruire les indices ou calculer des indices spéciaux conformément à la méthodologie de l'IPC doivent s'assurer d'effectuer les opérations d'enchaînement de l'IPC.

La base temporelle d'un indice est la période pour laquelle la valeur de l'indice est égale à 100. Pour l'IPC canadien, la base temporelle est généralement une année civile et elle est exprimée sous la forme « année de l'indice=100 ». À l'heure actuelle, la base temporelle de l'indice est « 2002=100 ».

Importance de la mise à jour des pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation

L'Indice des prix à la consommation (IPC) canadien correspond à la variation des prix d'achat d'un panier défini de biens et services. Comme il s'agit d'un indice des prix de type Laspeyres, les quantités des biens et services du panier sont celles de la période de référence des pondérations.

Un panier fixe de biens et services qui reste inchangé sur une longue période devient obsolète ou perd de sa pertinence. Cela vient, en partie, du fait que les habitudes de consommation tendent à évoluer selon les mouvements des prix relatifs. Les habitudes de consommation sont également conditionnées par divers facteurs, par exemple, la variation dans le niveau et la répartition du revenu des ménages, la démographie comme le vieillissement de la population, et les changements technologiques. De nouveaux produits peuvent aussi être lancés sur le marché, des produits existants peuvent être modifiés ou devenir obsolètes. Il importe donc de revoir le panier périodiquement pour tenir compte des changements dans les habitudes de dépenses des consommateurs. Ainsi, la hausse appréciable de la part du panier revenant aux services Internet, qui est passée de 0,3 % en 2001 à 0,8 % en 2011, illustre l'importance croissante d'Internet dans la vie quotidienne des Canadiens⁴.

Par le passé, le panier de l'IPC canadien était mis à jour tous les quatre ou cinq ans en utilisant les données de dépenses les plus actuelles de l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM). À partir de la mise à jour du panier de 2011, les pondérations de l'IPC canadien sont actualisées tous les deux ans. Bien qu'aucune règle stricte ne dicte la fréquence de la mise à jour du panier de l'IPC, les experts de l'IPC conviennent généralement qu'il vaut mieux actualiser plus souvent le panier pour suivre l'évolution des dépenses des consommateurs.

En plus de modifier la pondération des dépenses, la mise à jour du panier est l'occasion d'examiner et d'actualiser d'autres aspects des indices. L'exercice peut comprendre, sans s'y limiter, les opérations suivantes :

- Modifier la classification des produits pour la rendre plus représentative des dépenses des consommateurs et des produits et services disponibles sur le marché
- Examiner et mettre à jour l'échantillon des prix relevés
- Examiner les méthodologies d'estimation de l'indice des prix de certains produits
- Mettre à jour la documentation et les produits de diffusion.

Aperçu de la mise à jour du panier de 2011

En tant qu'indice à panier fixe de type Laspeyres, l'Indice des prix à la consommation (IPC) canadien peut être sujet à un biais positif, attribuable aux substitutions de produits effectuées par les consommateurs. Ce biais se produit parce que l'indice utilise un panier à quantité fixe d'une période antérieure et parce que les consommateurs, au cours des mois et des années qui suivent, modifient leurs habitudes d'achat en raison de la variation des prix relatifs des produits et services sur le marché. Par exemple, si le prix du poulet augmente entre les mises à jour du panier, les consommateurs peuvent décider de remplacer le poulet par d'autres viandes comme le bœuf. Le cas échéant, un indice à quantité fixe comme l'indice de prix de type Laspeyres ne peut dûment tenir compte de ce changement des dépenses avant que les pondérations du panier ne soient mises à jour. Il peut en découler une surestimation de l'importance des variations du prix du poulet dans l'indice et, par conséquent, un biais positif. En règle générale, plus longtemps un panier fixe de pondérations est utilisé, plus marqué sera ce biais positif.

En 2010, Statistique Canada a apporté un certain nombre de changements importants à l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), la principale source de données des pondérations de l'IPC. Avant le remaniement, la collecte des données de l'EDM se faisait de janvier à mars après la fin de chaque année de référence, en fonction d'une période de rappel d'un an pour toutes les catégories de dépenses. Ainsi, au premier trimestre de 2010, un intervieweur rendait visite à chacun des ménages de l'échantillon et recueillait des données se rapportant aux dépenses de la famille au cours de l'année civile précédente (2009) au titre des aliments, du logement, des soins de santé, etc. Il a été déterminé que cette période de rappel était trop longue pour les répondants, les empêchant de fournir des estimations de dépenses fiables pour certains groupes de produits.

La nouvelle enquête remaniée (EDM-R) corrige cette faiblesse par le recours à un processus de collecte continu s'étalant sur toute l'année. Chaque mois, un échantillon de ménages est interviewé en fonction de périodes de rappel dont la durée varie selon le type de produits. Les dépenses importantes et peu fréquentes, comme l'achat d'une voiture, continuent de faire l'objet d'une période de rappel de 12 mois. D'autres catégories de dépenses, comme les vêtements, sont maintenant assujetties à une période de rappel de trois mois. Les dépenses récurrentes, comme le loyer ou les services publics, sont estimées au moyen du dernier paiement. On a également adopté dans le cadre de l'EDM-R un journal dans lequel les répondants consignent pendant une période de deux semaines les dépenses fréquentes, comme celles visant les aliments, l'essence, les soins personnels et l'alcool. Ces modifications ont été mises en œuvre dans les dix provinces. Dans les territoires, les renseignements sur les dépenses continuent d'être recueillis tous les deux ans selon l'ancienne méthodologie de l'EDM⁵.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la courante mise à jour du panier de l'IPC s'est accompagnée d'un autre changement se rapportant non seulement à la fréquence de l'actualisation du contenu et des pondérations du panier, mais aussi à la période requise pour effectuer l'exercice. Prises ensemble, la fréquence et la rapidité des mises à jour du panier de l'IPC représentent l'un des six grands éléments dont se sert Statistique Canada pour mesurer la qualité des données. L'intervalle de temps qui sépare la fin de la nouvelle période de référence et l'introduction du panier actualisé de l'IPC a été réduit. Pour la mise à jour du panier de 2011, les nouvelles pondérations sont entrées en vigueur 14 mois après la fin de la nouvelle période de référence, comparativement à des délais de 17 mois pour la précédente mise à jour du panier. Cette réduction des délais, combinée à l'effet de plus fréquentes mises à jour, se traduit par un meilleur IPC.

Aucune nouvelle classe de produits n'a été introduite lors de cette mise à jour du panier de l'IPC. Cependant, les méthodologies de l'indice des médicaments sur ordonnance et de l'indice de l'achat de véhicules automobiles ont été mises à jour et améliorées. De nouveaux produits ont été introduits pour accroître la représentativité de l'échantillon des médicaments sur ordonnance⁶. La mise à jour du panier de 2011 marque aussi l'introduction de la nouvelle classification, des nouvelles pondérations et du nouvel échantillon de produits de l'indice de l'achat de véhicules automobiles. De nombreux nouveaux modèles de voitures ont été ajoutés à l'échantillon de l'IPC. En outre, en avril 2013, la nouvelle méthodologie utilisée pour calculer l'indice des pièces, entretien et réparation de véhicules automobiles a été adoptée, avec l'ajout de nouvelles séries et la suppression de produits et services moins représentatifs⁷.

Analyse des pondérations du panier

Le tableau ci-dessous présente les pondérations du panier de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de 2001 à 2011 pour le Canada selon les huit composantes principales et certains groupes de produits. Les pondérations à l'échelle provinciale pour les paniers de l'IPC de 2009 et de 2011 sont présentées à l'annexe A. La part du panier consacrée aux boissons alcoolisées et aux produits du tabac est celle qui a le plus diminué au cours de cette période, passant de 3,3 % à 2,8 %. La part du panier associée aux dépenses courantes, à l'ameublement et à l'équipement du ménage a enregistré la plus forte hausse, passant de 11,1 % à 12,6 %. La part de la composante Soins de santé et des soins personnels a également augmenté, passant de 4,6 % à 5,0 %. Au cours de la dernière décennie, le logement représentait la plus grande part des dépenses dans les différents paniers (environ 26 %), suivi des transports (environ 20 %).

Tableau 1
Pondérations des principales composantes de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et de certains groupes de produits, Canada, paniers de l'IPC de 2001, 2005, 2009 et 2011

Composantes principales, certains groupes de produits	Pondérations du panier de			
	2001	2005	2009	2011
Aliments	16,8	16,9	16,1	16,4
Aliments achetés au magasin	11,7	11,7	11,2	11,5
Aliments achetés au restaurant	5,1	5,1	4,8	4,9
Logement	26,3	25,7	27,5	25,9
Loyer	6,1	5,3	6,0	5,8
Coût de l'intérêt hypothécaire	5,6	5,2	5,8	4,1
Coût de remplacement par le propriétaire	3,0	3,0	4,1	4,3
Impôt foncier (y compris les frais spéciaux)	3,2	3,3	3,2	3,3
Eau, combustible et électricité	4,5	4,7	4,5	4,4
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	11,1	11,4	11,8	12,6
Services d'accès Internet et inscriptions auprès de fournisseurs de contenu en ligne	0,3	0,5	0,7	0,8
Vêtements et chaussures	6,0	5,6	5,6	6,2
Transports	19,4	19,6	19,3	20,1
Achat de véhicules automobiles	7,3	6,4	6,6	6,6
Essence	3,9	4,5	4,4	4,9
Soins de santé et soins personnels	4,6	4,8	5,0	5,0
Médicaments sur ordonnance	0,6	0,6	0,6	0,9
Soins personnels	2,4	2,4	2,4	2,0
Loisirs, formation et lecture	12,5	13,0	11,8	11,3
Ordinateurs, logiciels et matériel informatique	0,8	0,8	0,7	0,6
Dispositifs numériques multifonctionnels	0,0	0,1
Équipement, pièces et services de divertissement au foyer	1,4	1,4	1,3	0,9
Boissons alcoolisées et produits du tabac	3,3	3,1	3,0	2,8

.. indisponible pour une période de référence précise.

Nota : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100. Les pondérations sont exprimées en parts relatives de l'Index des prix à la consommation d'ensemble établies en dollars de la période de référence des pondérations. Les paniers sont exprimés en prix de l'année de référence du panier.

Source : Statistique Canada, Division des prix à la consommation.

Les variations observées dans les parts du panier s'expliquent généralement par l'évolution de facteurs sociaux et économiques. Ainsi, la baisse de l'importance relative des dépenses de cigarettes (qui est passée de 1,5 % en 2001 à 1,1 % en 2011) reflète le repli du tabagisme au Canada⁸.

Le recul appréciable de la part des dépenses associée au matériel de lecture et aux autres imprimés, de 0,7 % en 2001 à 0,4 % en 2011, est en partie attribuable à l'accessibilité des médias numériques en ligne, lesquels fournissent souvent sans frais un contenu relativement semblable aux consommateurs.

La demande accrue de produits de haute technologie a entraîné l'introduction, en 2009, d'une nouvelle classe regroupant les dispositifs numériques multifonctionnels, qui constituaient à l'époque 0,04 % du panier de l'IPC. En 2011, la part du panier associée à cette catégorie de produits atteignait 0,1 %, illustrant la présence de plus en plus marquée des appareils numériques, comme les téléphones intelligents et les tablettes électroniques, dans la vie des Canadiens.

Le vieillissement de la population canadienne a vraisemblablement contribué à l'augmentation de l'importance relative des médicaments et des produits pharmaceutiques dans le panier de l'IPC. La part des produits de soins de santé s'est accrue, passant de 1,0 % en 2001 à 1,9 % en 2011, la proportion de la population âgée de 50 ans et plus ayant atteint 34,9 %, en hausse par rapport au taux de 28,9 % observé en 2001⁹.

En ce qui concerne les variations entre 2009 et 2011, la part du panier revenant aux aliments a augmenté, passant de 16,1 % à 16,4 %, en raison de la hausse des prix de nombreux produits alimentaires. La demande alimentaire est généralement moins sensible aux mouvements des prix que celle d'autres produits¹⁰. C'est là un des facteurs qui explique pourquoi la pondération des aliments n'a pas diminué sous l'effet de la hausse des prix.

La part du panier liée au logement s'est établie à 25,9 % en 2011, en baisse par rapport au taux de 27,5 % enregistré en 2009. Toutes les provinces ont affiché des baisses à ce chapitre. La pondération du panier pour le coût de l'intérêt hypothécaire est passée de 5,8 % en 2009 à 4,1 % en 2011. Ce repli s'explique partiellement par la forte baisse des taux d'intérêt hypothécaire au cours de cette période. Selon les données de l'Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités (ACCHA), en octobre 2009, les ménages payaient des taux d'intérêt moyens d'environ 4,5 %, comparativement à des taux d'environ 3,9 % à la même période en 2011^{11, 12}.

L'importance relative de la composante des dépenses courantes, de l'ameublement et de l'équipement du ménage a augmenté dans le panier de 2011. Cette composante représentait 12,6 % des dépenses du panier comparativement à la pondération précédente de 11,8 %. Les pondérations des services de téléphonie ainsi que celles pour l'équipement ménager ont augmenté dans presque toutes les provinces.

La part du panier associée aux vêtements et aux chaussures a augmenté, passant de 5,6 % en 2009 à 6,2 % en 2011. En 2011, les ventes au détail de vêtements, de chaussures et d'accessoires se sont chiffrées à 36,8 milliards de dollars, en hausse par rapport aux ventes de 33,8 milliards de dollars en 2009¹³. Durant la même période, les prix des produits de cette composante ont diminué de 1,6 %, ce qui laisse penser que les consommateurs profitent de la baisse des prix pour acheter davantage.

La pondération de la composante des transports a augmenté dans presque toutes les provinces. À l'échelon du pays, la catégorie des transports a représenté 20,1 % des dépenses du panier, comparativement à 19,3 % en 2009. Les pondérations de l'achat et de la location à bail de véhicules automobiles ont diminué dans plusieurs provinces.

Entre 2009 et 2011, la part totale de la composante des soins de santé et des soins personnels s'est maintenue à 5,0 %. Cependant, la catégorie des soins de santé a enregistré une hausse dans presque toutes les provinces. Pour l'ensemble du Canada, cette part s'est établie à 2,9 % en 2011, comparativement à 2,6 % en 2009. La progression est attribuable, dans une large mesure, aux dépenses en médicaments et en produits pharmaceutiques, celles-ci représentant 1,5 % des dépenses du panier en 2011, comparativement à 1,0 % en 2009.

L'importance relative des dépenses au titre des loisirs, de la formation et de la lecture s'est érodée entre 2009 et 2011. La part du panier associée à ces dépenses, qui atteignait 11,8 % en 2009, a baissé pour passer à 11,3 % en 2011. Dans la plupart des provinces, des baisses de la part des dépenses relatives à l'équipement, aux pièces et aux services de divertissement au foyer ainsi qu'aux spectacles ont été observées. La part du panier associée aux ordinateurs et au matériel informatique a diminué, passant de 0,7 % en 2009 à 0,6 % en 2011, cette baisse étant imputable, entre autres, au fait que les consommateurs délaissent les ordinateurs de bureau et les ordinateurs portables au profit des tablettes.

L'importance de la composante; boissons alcoolisées et produits du tabac dans le panier de l'IPC a continué de décliner en 2011. Les boissons alcoolisées et les produits du tabac représentaient 2,8 % des dépenses, comparativement à 3,0 % en 2009. La pondération des boissons alcoolisées servies dans un établissement avec un permis d'alcool a accusé une baisse appréciable dans toutes les provinces. Toutefois celle des boissons alcoolisées achetées en magasin a connu une hausse à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Québec.

Conclusion

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est la mesure de l'inflation des prix à la consommation la plus connue du Canada. Lors de la mise à jour du panier de 2011, des changements importants ont été apportés dans le but d'améliorer la qualité de l'indice. Une nouvelle pratique consistant à mettre à jour le panier plus fréquemment et à réduire la durée de l'opération a été adoptée. Plusieurs autres améliorations méthodologiques ont aussi été mises en œuvre pour accroître de façon significative l'exactitude de l'IPC canadien. Ces changements de même que les améliorations planifiées permettront à l'IPC de continuer à s'imposer comme un indicateur fiable de la variation des prix à la consommation.

Notes

1. La population cible de l'Indice des prix à la consommation est composée de l'ensemble des familles et des particuliers vivant dans des ménages privés en région urbaine et en région rurale au Canada.
2. Statistique Canada. Indice des prix à la consommation, février 2013. *Le Quotidien* Catalogue 11-001-X (ISSN 1205-9137). Publié le 27 mars 2013. http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=2301&Item_Id=1565&lang=en.
3. Statistique Canada. La mise à jour du panier de l'Indice des prix à la consommation du mois de mai 2011, basée sur les dépenses de 2009 http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/2301_D49_T9_V1-fra.htm.
4. En 2010, 75,5 % des Canadiens accédaient à Internet à partir de la maison au moins une fois par jour, en hausse par rapport au taux de 63,7 % observé cinq ans plus tôt. Pour les détails, voir : Statistique Canada. Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet, Enquête n° 4432, Tableau CANSIM 358-0155. Il convient de noter que la population cible de l'enquête est passée des personnes âgées de 18 ans et plus en 2005 aux personnes âgées de 16 ans et plus en 2007.
5. L'Enquête sur les dépenses des ménages de 2011 n'a pas été menée dans les territoires. Les pondérations du panier dans les territoires ont été mises à jour principalement à partir des dépenses de 2009 actualisées selon les prix.
6. Statistique Canada. Révision de l'indice des médicaments sur ordonnance de l'Indice des prix à la consommation (IPC), à compter de l'IPC de septembre 2012, http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/2301_D50_T9_V1-fra.htm.
7. Statistique Canada. Révision de l'indice des pièces, de l'entretien et de la réparation de véhicule de tourisme de l'Indice des prix à la consommation (IPC), à compter de la diffusion de l'Indice des prix à la consommation d'avril 2013, http://www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/2301_D54_T9_V1-fra.htm.
8. Les données de Santé Canada indiquent une baisse du taux global de tabagisme parmi les Canadiens âgés de 15 ans et plus de 22 % en 2011 à 17 % en 2011. Santé Canada. Enquête de Surveillance de l'Usage du Tabac au Canada (ESUTC) 2012, http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/ctums-esutc_2012-fra.php.
9. Statistique Canada. Population, selon le groupe d'âge et le sexe au Canada, Enquête no 3604. Tableau CANSIM 051-0001.
10. Plusieurs études ont trouvé que l'élasticité des prix pour la demande des aliments est moins importante que celles pour d'autres groupes de produits. Par exemple, une recherche du Département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) a utilisé des données de 2005 pour estimer l'élasticité compensée du prix-propre pour neuf grands groupes de consommation pour 144 pays. Elle trouve que le groupe des Aliments, boissons et tabac est le moins élastique avec une élasticité du prix-propre de -0,3, comparativement à des élasticités du prix-propre se situant entre -0,6 et -0,8 pour les autres groupes. Pour plus de détails, voir : United States Department of Agriculture (USDA). International Evidence on Food Consumption Patterns: An update using 2005 International Comparison Program Data. Technical Bulletin n° (TB-1929) 59pp, mars 2011. <http://www.ers.usda.gov/publications/tb-technical-bulletin/tb1929.aspx>.
11. Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités (ACCHA). État annuel du marché hypothécaire résidentiel en 2009 au Canada, novembre 2009, <http://www.caamp.org/meloncms/media/Fall%20Report%20FINAL%20FRE.pdf>.
12. Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités (ACCHA). État annuel du marché hypothécaire résidentiel en 2011 au Canada, novembre 2011, <http://www.caamp.org/meloncms/media/Report%20Fall%202011%20FRE%20web.pdf>.
13. Statistiques Canada. Enquête sur les Marchandises vendues au détail (EMVD), Enquête no 2008. Tableau CANSIM 080-0022.

Annexe A**Pondérations des principales composantes de l'Indice des prix à la consommation (IPC) et de certains groupes de produits, provinces, paniers de l'IPC de 2009 et de 2011**

Composantes principales	T.-N.-L.		Î.-P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qc		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.	
	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011
Aliments	16,8	16,4	16,6	16,7	16,4	16,5	16,5	16,5	19,2	19,0	14,8	15,0	16,0	16,4	14,6	15,2	15,1	15,6	15,6	16,9
Viande	2,7	2,9	2,0	2,4	2,0	2,1	2,3	2,1	2,5	2,5	1,8	1,9	2,0	2,1	1,7	2,1	1,8	2,0	1,7	1,9
Produits laitiers et oeufs	1,8	1,8	2,3	2,0	2,0	2,0	1,9	1,8	2,2	2,1	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,4	1,6	1,7	1,8
Fruits, préparations à base de fruits et noix	1,5	1,2	1,5	1,4	1,3	1,3	1,5	1,2	1,6	1,6	1,4	1,2	1,2	1,3	1,1	1,1	1,2	1,3	1,3	1,4
Légumes et préparations à base de légumes	1,2	1,3	1,1	1,2	1,1	1,3	1,2	1,2	1,5	1,6	1,1	1,2	1,0	1,1	0,9	1,0	1,1	1,1	1,1	1,3
Logement	22,0	20,6	26,0	24,0	25,5	24,5	23,0	22,0	25,6	23,6	29,1	27,3	25,1	23,3	24,8	24,2	26,3	26,1	29,8	27,6
Coût de l'intérêt hypothécaire	4,1	3,3	4,8	3,4	4,7	3,8	4,5	3,4	4,4	3,4	6,3	4,1	4,9	3,7	4,9	3,6	6,1	5,2	7,3	4,9
Dépenses courantes, ameublement et équipement du ménage	13,1	13,6	13,3	13,3	12,8	13,9	13,3	13,6	11,1	12,0	12,2	12,9	12,4	12,6	12,2	13,1	11,8	12,2	11,2	12,4
Services postaux et autres services de communications	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2
Services d'accès Internet et inscriptions auprès de fournisseurs de contenu en ligne	0,8	0,8	0,9	1,0	0,8	0,9	0,8	0,8	0,7	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,7
Appareils téléphoniques	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Vêtements et chaussures	5,9	7,7	5,2	6,6	5,0	5,8	5,1	6,2	5,5	6,3	5,9	6,4	5,6	6,4	5,4	5,8	5,7	6,3	5,2	5,6
Transports	22,0	22,1	19,3	20,4	20,3	20,8	21,7	23,0	19,7	19,7	19,0	20,3	20,5	22,2	22,3	22,2	20,1	20,8	17,0	17,7
Achat et location à bail de véhicules de tourisme	10,0	8,8	7,5	7,1	8,7	8,5	9,6	9,9	8,8	8,3	7,0	7,0	8,4	8,4	10,4	10,3	8,7	8,4	5,7	5,8
Frais de stationnement	0,0	0,1	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,4	0,2	0,4	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,3	0,1	0,4
Taxi et autres transports locaux et de banlieue	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Soins de santé et soins personnels	5,1	4,7	5,6	5,2	4,6	5,2	5,1	5,2	5,3	5,6	4,8	4,7	5,3	4,9	5,1	5,4	4,9	4,6	4,9	5,0
Soins de santé	2,7	2,6	3,0	3,5	2,3	3,2	2,8	3,1	2,8	3,3	2,4	2,7	3,0	3,2	2,7	3,2	2,6	2,8	2,8	3,1
Médicaments et produits pharmaceutiques	1,3	1,5	1,6	1,9	1,1	1,7	1,2	1,7	1,2	1,5	0,9	1,3	1,5	1,8	1,3	1,8	0,9	1,4	1,1	1,6

Annexe A**Pondérations des principales composantes de l'indice des prix à la consommation (IPC) et de certains groupes de produits, provinces, paniers de l'IPC de 2009 et de 2011 (fin)**

Composantes principales	T.-N.-L.		Î.-P.-É.		N.-É.		N.-B.		Qc		Ont.		Man.		Sask.		Alb.		C.-B.	
	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011	2009	2011
Loisirs, formation et lecture	11,1	10,7	10,6	10,2	11,6	10,6	12,2	10,5	10,4	10,3	11,6	11,3	12,1	11,1	12,5	11,5	12,7	11,7	13,4	12,6
Équipement, pièces et services de divertissement au foyer	1,4	0,9	1,4	0,8	1,3	0,9	1,3	0,9	1,4	0,9	1,3	0,9	1,5	0,9	1,6	0,8	1,4	0,9	1,3	0,8
Services de voyage	0,7	0,6	0,6	0,8	0,9	0,9	0,8	0,7	1,2	1,2	1,0	0,9	1,3	0,8	0,9	0,7	0,7	0,9	0,7	0,8
Spectacles (excluant la câblodistribution et les services satellites)	0,3	0,2	0,5	0,3	0,4	0,3	0,4	0,2	0,4	0,3	0,5	0,3	0,6	0,5	0,7	0,3	0,6	0,3	0,4	0,4
Boissons alcoolisées et produits du tabac	3,9	4,2	3,5	3,6	3,8	2,7	3,2	3,0	3,3	3,7	2,6	2,2	3,0	3,2	3,1	2,6	3,3	2,8	3,0	2,4
Boissons alcoolisées servies dans un établissement avec un permis d'alcool	0,4	0,2	0,5	0,3	0,5	0,3	0,4	0,3	0,5	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4	0,6	0,4	0,6	0,5	0,7	0,4
Boissons alcoolisées achetées au magasin	1,4	1,6	1,1	1,3	1,3	1,0	1,2	1,1	1,4	2,0	1,2	0,9	1,0	1,0	1,1	0,7	1,1	1,0	1,3	1,1

Nota : En raison de l'arrondissement, il se peut que la somme des pourcentages ne corresponde pas à 100. Les pondérations sont exprimées en parts relatives de l'Indice des prix à la consommation d'ensemble établies en dollars de la période de référence des pondérations.

Source : Statistique Canada, Division des prix à la consommation.